

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [mdambuj](#)

<https://www.cadre21.org/membres/edb8a04a10664d9d65503de8>

Date d'obtention : 2021-05-05 19:52:46

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je parle à la personne qui vient se confier à moi. J'enclenche le protocole Sexto s'il s'agit bien d'un cas de sextage. Je remplis la grille d'évaluation de l'incident tout en étant bienveillant envers la personne qui est impliquée. Je vérifie l'information auprès des autres jeunes qui ont été nommés comme étant impliqués et je remplis également la grille pour chacun d'entre eux. Si je considère que c'est un acte impulsif, je rencontre l'instigateur et je complète la grille avec cette personne. Je confisque le cellulaire et je contacte la police. S'il s'agit d'un acte malveillant, je confisque le cellulaire et je contacte immédiatement la police sans remplir la grille avec la personne qui a commis l'acte malveillant. Je m'assure qu'un signalement à la DPJ a été fait dans les deux cas. De concert avec le service de police, je m'assure que les suivis sont faits avec les parents des élèves impliqués. Je leur nomme qu'il est important de garder l'affaire confidentielle.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que plusieurs facettes peuvent être présentes au sein d'une même situation.

Il faut prendre le temps de bien écouter toutes les personnes présentes et noter avec la méthode Sexto. Il est important de noter qu'on doit adapter l'intervention selon la collaboration ou la non-collaboration des jeunes.

La méthode Sexto doit être suivie jusqu'au bout et il est important de ne pas couper court.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La partie où on doit intervenir auprès de la personne responsable et lui confisquer son téléphone cellulaire me semble la plus délicate. Nous sommes habitués d'intervenir et de questionner cette personne afin de lui faire prendre conscience de ses gestes mais ce n'est pas la méthode la plus optimale dans le cas de sextage car il pourrait se servir de son cellulaire et omettre de suivre nos consignes, ce qui pourrait résulter en des conséquences additionnelles pour la victime.